



Royan, le 12 février 2021

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 19 février 2021
à 15 h 00
(Gymnase CORDOUAN)

L'état d'urgence sanitaire déclaré depuis le 17 octobre implique que cette séance soit organisée de manière à respecter rigoureusement les règles en vigueur :

- la distanciation physique de deux mètres entre deux personnes,
- le port du masque obligatoire pendant toute la réunion.

Il est demandé à chaque élu de se munir de son propre stylo.

Cette séance n'est pas accessible au public en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Il est prévu une diffusion en direct sur le site internet de la Ville ainsi que sur la page « Facebook royant.fr ».

Ordre du jour

▪ Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et le "Centre socioculturel de Royan" pour l'année 2021.
2. Adoption du Règlement intérieur de la Ludothèque municipale de Royan - Modificatif n°1.
3. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) - Exercice 2021 - Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

4. Études d'aménagement d'un carrefour giratoire Rue des Cerisiers - Rue de Guinielle - Route départementale n°733 : convention avec le Département de la Charente-Maritime et la commune de Royan.
5. Programme PENSA : prévention santé nutrition des séniors actifs : demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).
6. Dénomination de voies - Résidence Jules FERRY.
7. Dénomination de voies - Résidence JOB.
8. Aliénation des immeubles et du terrain attenant, situés 70, 72 et 74 rue Pierre Loti à Royan, parcelles cadastrées AK n° 665, 666, 667 et 668, au profit de la SARL Casa Immo Promotions.
9. Aliénation de la parcelle cadastrée BO n° 489 située rue des Myosotis à Royan, au profit de la SAS Camping Les Coquelicots, représentée par son Président Monsieur Pierre HOUÉ.

. Questions diverses



Le Maire,

Patrick MARENGO